


Présentation de l'indicateur

Grand objectif	Thématique	Actions types
Gestion des ressources et des débits	Connaissance et protection de la ressource en eau Maîtrise de l'usage des sols et des risques de pollution	Etudes pour accroître la connaissance d'une ressource : possibilités, alimentation, fonctionnement, qualité, quantité Etudes adéquation Besoins Ressources Observatoire de la ressource en eau Définition d'un objectif de qualité des eaux souterraines Suivi de la qualité de la ressource : NO3, pesticides... Réaliser un SD-AEP / communes ou BV Sécuriser l'approvisionnement en AEP Restitution de débit au cours d'eau en étiage : captages abandonnés, eaux de drainage, réduction de prélèvements...

Définition	Nombre de captages AEP protégés Ressource protégée signifie : périmètres de protection en place, stade DUP prise, servitudes inscrites, travaux faits
Phénomène observé	Niveau de protection de la ressource mis en place sur le bassin versant
Questions évaluatives-types associées	Dans quelle mesure la procédure a-t-elle contribué à accroître la connaissance de la ressource en eau du bassin versant ? à assurer sa protection ?

Acquisition des données

Données nécessaires	A – nb captages exploités pour l'AEP (population desservie) B – pour chacun des captages, situation / protection. Protégé : oui/non
Echelle géographique de la donnée	Captage AEP
Producteurs et Fournisseurs	DDASS (info : DUP prise) ou distributeurs d'eau pour plus de détails
Modalités d'obtention - Coût	Base données DDASS non accessible, demande à formuler
Fréquence de mise à jour des données	annuelle
Temps à consacrer à l'acquisition	Lourd si enquête auprès des distributeurs

Production de l'indicateur

Mode de calcul - outils	
Unité – expressions possibles	Nb personnes % captages protégés et population correspondante si possible
Représentations possibles	Courbe, histogramme
Temps à consacrer à la construction – Fréquence de mise à jour de l'indicateur	

Interprétation - Utilisations

Aide à l'interprétation : Tendances, évolutions Limites d'utilisation Interférences possibles	L'idéal est de connaître le nombre de personnes desservies par une ressource protégée. Par rapport à un nombre de captages, cet indicateur pondère le résultat par le nombre de personnes (ou débit exploité).
Indicateurs complémentaires associés	P : 361 ; 224 E : 219 ; 222 R : 214-2 ; 352

Situation / objectifs supérieurs	<p>Directive européenne n°98-83 du 3 novembre 1998 relative à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine</p> <p>Code de la Santé Publique articles R.1321-1 à 1321-66</p> <p>Loi n°2004-806 du 9 août 2004 relative à la Politique de Santé Publique : objectif : diminuer par deux d'ici 2008, le % de population alimentée par une eau de distribution publique dont les limites de qualité ne sont pas respectées pour les paramètres bactériologiques et les pesticides. Et le Plan national santé environnement 2004-2008</p> <p>Programmes des Agences de l'Eau</p>
-----------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Pour aller plus loin ...

Bassin versant test	CR Véore (26)
Références bibliographiques	<p>Agenda 21 du Grand Lyon - Volet Environnement – Eau</p> <p>* Direction Générale de la Santé. La qualité de l'eau potable en France. Aspects sanitaires et réglementaires. Septembre 2005.</p>

TEST : B3-353. Protection de la ressource AEP

BV test : CR Véore Barberolle (26) - 2005 à 2011

sept-06

ACQUISITION DES DONNEES

Extrait d'un fichier DDASS (voir indicateur B3-222)

Commentaires

Fournisseurs : DDASS

Qualité des données : validées, gratuites. Attention aux cas particuliers. Se fixer des règles : par ex. on ne prend que les ouvrages publiques en fonctionnement l'année de la requête.

Mise à jour des données :

Attention la base de données DDASS ne conserve pas les états antérieurs. Elle est à jour au jour de la requête

Difficultés rencontrées :

Différents captages répertoriés (y compris privés, ou abandonnés mais encore suivis/qualité)

La donnée " population desservie " n'est pas disponible, à moins d'engager une enquête auprès des distributeurs d'eau. La base de donnée DDASS fournit le débit moyen en m3/j. On peut utiliser le ratio 100 m3/j pour 500 habitants. Màj de la valeur du débit ?

Temps à consacrer : court si uniquement fichier DDASS

CONSTRUCTION DE L'INDICATEUR- INTERPRETATION - UTILISATION

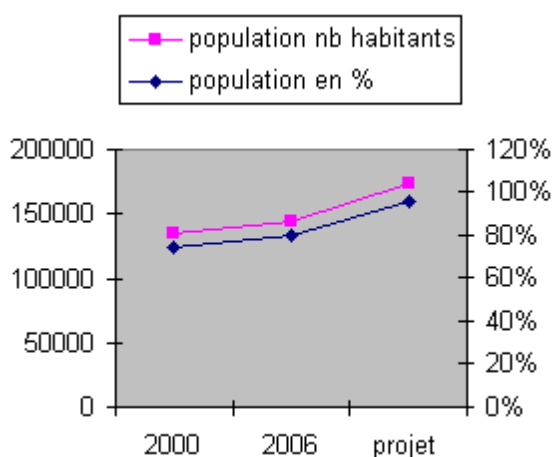
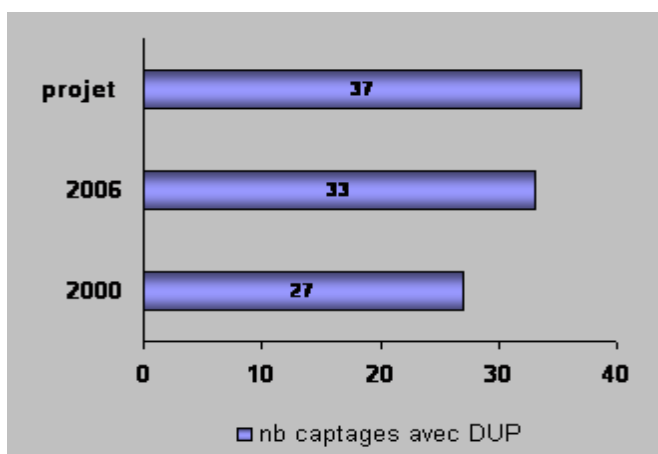
	2000	2006	projet
Nb captages avec DUP	27	33	37
population nb habitants	135000	144150	172900
population en %	75%	80%	96%

Commentaires

Difficultés rencontrées : statuts des captages. Etat 2000 reconstitué

Temps à consacrer : 1/2 h hors commentaires

Valeur objectif : non fixée



Evolution de l'indicateur :

A ce jour 33 captages sur 40 sont protégés par une DUP, soit 80% de la population desservie.

Ajouter commentaires / projets d'abandon ou de changement de

CONCLUSIONS DU TEST

- > la population desservie est approchée par un ratio. Pour connaître le nombre exact il faut enquêter les distributeurs
- > le nb captages totaux varie d'une année à l'autre (abandons, nouveaux captages, changement de ressources...)
- > la connaissance précise des captages par la DDASS est importante. Il conviendrait de lui faire valider les commentaires de l'indicateur
- > si source données DDASS, protégé = arrêté DUP pris (pas forcément travaux faits...)